

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DS MAX

Page: 1

Date de compilation: 03/02/2021

N° révision: 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit: DS MAX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Ancrage chimique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ING Fixations
BP90168
Z.I De Chassende
43005 Le Puy-En-Velay
Cedex
France
Tél: 0033 4710 55903
Fax: 0033 4710 93546
Email: ing@ingfixations.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgenceTél (en cas d'urgence): FRANCE: INRS / ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59 <http://www.centres-antipoison.net>**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (CLP): Eye Irrit. 2: H319; Skin Sens. 1: H317

Effets indésirables: Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

UFI: AC80-J7GN-0002-KEXN

Mentions de danger: H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation



Mentions d'avertissement: Attention

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DS MAX

Page: 2

Conseils de prudence: P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P264: Se laver peau soigneusement après manipulation.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Ingrédients dangereux: VINYL TOLUENE; 2,2'-ETHYLENEDIOXYDIETHYL DIMETHACRYLATE; METHACRYLIC ACID, MONOESTER WITH PROPANE-1,2-DIOL; PEROXYDE DE DIBENZOYLE

2.3. Autres dangers

Autres risques: Non applicable.

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

VINYL TOLUENE - Numéro d'enreg. REACH: 01-21196222074-50-0000

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
246-562-2	25013-15-4	-	Acute Tox. 4: H332; Asp. Tox. 1: H304; Eye Irrit. 2: H319; Flam. Liq. 3: H226; Skin Irrit. 2: H315	3-10%

2,2'-ETHYLENEDIOXYDIETHYL DIMETHACRYLATE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119969287-21

203-652-6	109-16-0	-	Skin Sens. 1: H317	3-10%
-----------	----------	---	--------------------	-------

METHACRYLIC ACID, MONOESTER WITH PROPANE-1,2-DIOL - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119490226-37

248-666-3	27813-02-1	-	Eye Irrit. 2: H319; Skin Sens. 1: H317	3-10%
-----------	------------	---	----------------------------------------	-------

PEROXYDE DE DIBENZOYLE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119511472-50-XXXX

202-327-6	94-36-0	-	Skin Sens. 1: H317; Org. Perox. B: H241; Eye Irrit. 2: H319	1-3%
-----------	---------	---	-------------------------------------------------------------	------

1,1'-(P-TOLYLIMINO)DIPROPAN-2-OL - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119980937-17-XXXX

254-075-1	38668-48-3	-	Acute Tox. 2: H300; Eye Irrit. 2: H319; Aquatic Chronic 3: H412	<1%
-----------	------------	---	-----------------------------------------------------------------	-----

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DS MAX

Page: 3

P-BENZOQUINONE; QUINONE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2120769514-47-XXXX

203-405-2	106-51-4	-	Acute Tox. 3: H331; Acute Tox. 3: H301; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H335; Skin Irrit. 2: H315; Aquatic Acute 1: H400	<1%
-----------	----------	---	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DS MAX

Page: 4

zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne pas faire de poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter la formation ou la présence de poussière dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Du bâtiment et des travaux de construction (SU19).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

PEROXYDE DE DIBENZOYLE; PEROXYDE DE BENZOYLE

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	5 mg/m3	-	-	-

P-BENZOQUINONE; QUINONE

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	0.4 mg/m3	1.5 mg/m3	-	-

DNEL/PNEC

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DS MAX

Page: 5

Ingrédients dangereux:

VINYL TOLUENE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation	5.83 mg/m ³	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation	1.04 mg/m ³	Les consommateurs	Systemique
PNEC	Eau douce	3.2 µg/l	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	0.245 mg/kg	-	-
PNEC	Eau de mer	0.32 µg/l	-	-
PNEC	Sédiments marins	0.025 mg/kg	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	17.0 mg/l	-	-
PNEC	Sol (agricole)	47.1 µg/l	-	-

2,2'-ETHYLENEDIOXYDIETHYL DIMETHACRYLATE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée	13.9mg/kg	Les travailleurs	Locale
DNEL	Inhalation	48.5mg/m ³	Les travailleurs	Locale

METHACRYLIC ACID, MONOESTER WITH PROPANE-1,2-DIOL

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation (doses répétées)	14.7 mg/m ³	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Cutanée	4.2 mg/kg bw/day	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation (doses répétées)	8.8 mg/m ³	La population en général	Systemique
DNEL	Cutanée	2.5 mg/kg bw/day	La population en général	Systemique
DNEL	Orale (doses répétées)	2.5 mg/kg bw/day	La population en général	Systemique

DIBENZOYL PEROXIDE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation (doses répétées)	39 mg/m ³	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Cutanée (doses répétées)	13.3 mg/kg bw/day	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Cutanée	34 µg/cm ²	Les travailleurs	Locale
DNEL	Orale (doses répétées)	2 mg/kg bw/day	La population en général	Systemique

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Protection respiratoire est nécessaire dans des lieux mal ventilés. Filtre à gaz du type A: des gaz organiques (EN141)

Protection des mains: Gants de protection. Gants en nitrile. Gants en viton. EN 374 Délai de rupture de la

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DS MAX

Page: 6

matière constitutive du gant > 8 heures. Comme le produit est un préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'application.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Environnementaux: Veiller à ce que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la FDS soient bien en place.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Pâte

Couleur: Divers

Odeur: Odeur caractéristique

Solubilité dans l'eau: Insoluble

Densité relative: 1.67

VOC g/l: 1.85

9.2. Autres informations

Autres informations: Suspension de matières solides - classifiée d'incombustible selon les résultats de la méthode de test N. 1 pour matières solides qui sont facilement inflammables.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DS MAX

Page: 7

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

VINYL TOLUENE

DERMAL	RBT	LD50	4490	mg/kg
DUST/MIST	RAT	4H LC50	3535	ppmV
ORAL	RAT	LD50	3680	mg/kg

PEROXYDE DE DIBENZOYLE; PEROXYDE DE BENZOYLE

ORL	RAT	LD50	2000	mg/kg
VAPOURS	RAT	LD50	24.3	mg/kg

1,1'-(P-TOLYLIMINO)DIPROPAN-2-OL

ORAL	RAT	LD50	25	mg/kg
------	-----	------	----	-------

P-BENZOQUINONE; QUINONE

ORL	MUS	LD50	25	mg/kg
ORL	RAT	LD50	130	mg/kg
SCU	MUS	LD50	93800	µg/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	DRM	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

Autres informations: Non applicable.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DS MAX

Page: 8

Écotoxicité: Catalyst Comp B

Espèce	Essai	Valeur	Unités
ALGAE	72H ErC50	>60	mg/l
Daphnia magna	48H EC50	>11	mg/l
FISH	48H EC50	>7	mg/l
FISH	96H LC50	>100	mg/l

Ingrédients dangereux:

DIBENZOYL PEROXIDE

ALGAE	72H ErC50	0.0711	mg/l
Daphnia magna	48H EC50	0.110	mg/l
RAINBOW TROUT (Oncorhynchus mykiss)	96H LC50	0.0602	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Code CED: 08 04 09

Élimination des emballages: Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DS MAX

Page: 9

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Teneur en oxygène actif composant de catalyseur 0,99%

MAL Code: 1-5

Phrases de rubrique 2 et 3: H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H241: Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H300: Mortel en cas d'ingestion.

H301: Toxique en cas d'ingestion.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H331: Toxique par inhalation.

H332: Nocif par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.